

Séance du Conseil départemental 10 avril 2020

Le Conseil départemental de la Corrèze s'est réuni ce vendredi 10 avril au matin dans une configuration inédite pour la collectivité.

Au programme des élus : un point complet sur l'action du Département aux côtés des Corrégiens pour faire face à la crise sanitaire et le vote du budget 2020, un budget pour renforcer les solidarités et préparer l'avenir.

Sur les 38 élus composant l'assemblée départementale, **13 étaient présents ce matin**, dans le respect de la représentation des deux groupes politiques (9 élus pour la majorité et 4 élus pour la minorité).

Avec les mesures d'urgence autorisant chaque élu présent à être porteur de deux pouvoirs de ses collègues, les 38 conseillers départementaux étaient ainsi représentés.

Une séance qui s'est déroulée dans le respect des règles de distanciation avec une retransmission en direct sur Facebook afin de répondre à l'obligation du caractère public des débats de l'assemblée, ouverte habituellement au public et à la presse.

Le Département aux côtés des Corrégiens pour faire face à la crise sanitaire

En ouverture de séance, le Président Pascal Coste a présenté l'ensemble des actions et mesures mises en place par le Département pour accompagner les Corrégiens en cette période de crise sanitaire et de confinement.

Dès le 17 mars, le **plan de continuité d'activités des services** a été déployé pour garantir les missions essentielles du Département.

Un accueil téléphonique a été mis en place 24h/24 et 7j/7 avec un numéro unique : **0.800.19.00.19.**

Les services départementaux sont pleinement mobilisés avec **180 agents présents chaque jour et plus de 450 actifs en télétravail**. 200 assistants et accueillants familiaux s'engagent également au quotidien pour accueillir les enfants, les personnes âgées et handicapées qui leur ont été confiés.

Parmi les grands domaines d'intervention du Département, le Président a indiqué :

- **la garantie du versement de toutes les prestations individuelles** (notamment pour les personnes âgées et handicapées)
- **le paiement rapide de toutes les entreprises** et fournisseurs du département pour les accompagner dans cette période
- **le soutien aux acteurs de maintien à domicile**

Dès le 19 mars, le Département a fourni masques et gel à l'ensemble des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et des Instances de Coordination de l'Autonomie (ICA).

Un recensement et un contact ont été pris avec toutes les aides à domicile «indépendantes ou en CESU» pour leur fournir également une dotation de protection. Ces professionnels vont désormais disposer des dotations régulières qui seront assurées par le Département en lieu et place de l'État.

- **le renforcement et la coordination des appels téléphoniques** pour maintenir le lien social avec les personnes isolées

Sous la coordination du Département, ce sont déjà **13 000 appels téléphoniques** qui ont été passés régulièrement par les personnels des ICA et de Corrèze Téléassistance auprès des personnes âgées isolées pour prendre des nouvelles, rassurer et maintenir le lien social.

Le Département a aussi recensé toutes les initiatives des communes et des associations locales afin d'en assurer la coordination avec les ICA.

- **le soutien aux EHPAD et Établissements médico-sociaux**

Pour les soutenir dans cette période, le Département a créé une cellule de renfort en personnel en partenariat avec les Communes et Intercommunalités afin de les accompagner. 80 agents départementaux se sont déjà portés volontaires et 8 d'entre eux sont déjà mis à disposition de plusieurs établissements pour renforcer leurs équipes dans les tâches quotidiennes.

Par ailleurs, pour faciliter la distribution des repas en chambre pour les résidents, le matériel des collèges (chariots, échelles, plateaux...) a été prêté par le Département et les internats ont été mis à disposition pour accueillir des personnels en renfort (élèves infirmiers).

Le Département a aussi proposé des solutions pour maintenir le lien social et familial des résidents avec des outils numériques (Visio, plateforme d'animation).

- **un accueil social de proximité dans les Maisons de Solidarité Départementale**

Durant cette période, les 12 MSD restent pleinement mobilisées avec une écoute téléphonique et un accueil social de proximité.

Avec plus de 600 appels en moyenne par jour, les agents assurent conseil et accompagnement aux Corrèziens dans leurs démarches du quotidien.

Une coordination permanente est assurée avec les associations caritatives locales et des aides d'urgence ont aussi été mises en place pour aider les familles les plus fragiles à faire face aux achats de première nécessité.

- **la mobilisation du service PMI aux côtés des familles**

En coordination avec la Préfecture, un dispositif de garde d'enfants pour les professionnels prioritaires a été mis en place dès le début de la crise. En coordination avec les 950 assistantes maternelles qui exercent en Corrèze, ce sont 67 places supplémentaires qui ont été proposées aux familles.

Les professionnels de la PMI assurent le suivi des femmes enceintes avec des consultations par téléphone et des visites à domicile, si besoin, et les consultations pour les vaccinations obligatoires et les contrôles médicaux des bébés.

- **la protection de l'enfance, une attention de chaque instant**

Dans un contexte rendu encore plus sensible par la crise sanitaire et le confinement, les professionnels de l'ASE apportent un appui renforcé auprès des professionnels de la protection de l'enfance.

Un échange constant est également réalisé avec l'ensemble des 174 assistants familiaux et les responsables d'établissements d'hébergement.

La Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes a été renforcée et chaque signalement fait l'objet d'un suivi immédiat.

- **des téléconsultations avec les médecins de Corrèze Santé**

Les antennes d'Égletons et de Neuvic du Centre Départemental Corrèze Santé sont ouvertes et le Département a mis en place la téléconsultation pour que les médecins généralistes puissent assurer des consultations à distance avec leurs patients.

- **la plateforme Entraide Corrèze pour renforcer la solidarité**

Dès le 27 mars, le Département a mis en ligne une plateforme numérique pour mettre en relation les personnes offrant des services et celles à la recherche d'une aide pour face à la période de confinement (courses alimentaires, garde d'enfants, soutien scolaire à distance ...) : une soixantaine d'offres de services sont déjà en ligne sur www.entraide-correze.fr

- **le soutien à l'éducation et la vie associative et culturelle**

Accueil des élèves des personnels prioritaires dès le 16 mars et prêt des tablettes éducatives pour assurer la continuité pédagogique, avec de nouvelles applications installées par le Département pour pallier les insuffisances de la plateforme du CNED.

Accès gratuit, depuis le 23 mars, aux services de la médiathèque numérique de la Corrèze (800 nouvelles inscriptions).

Mise en place d'un panel d'activités et d'animations en ligne par les Archives Départementales.

Le Département joue la coordination et la solidarité pour les masques de protection

Suite aux commandes réalisées par le Département, ce sont **80 000 masques qui vont être distribués, en lieu et place de l'État**, dans les prochaines semaines aux services d'aide à domicile, ICA, résidences autonomie et autres acteurs du maintien à domicile. Une dotation qui s'ajoute aux 5 200 masques déjà distribués par le Département à ces services depuis le début de la crise.

Par ailleurs, le Département a créé une **centrale d'achat au service des communes et des intercommunalités** pour les aider à se fournir en matériel de protection : 230 commandes ont été effectuées pour un total de 150 000 masques et 2 800 litres de gel hydro alcoolique qui seront distribués dès ce jour par les Conseillers Départementaux.

Une commande groupée a également été réalisée pour les entreprises en lien avec la CCI et la Chambre des Métiers permettant à plus de 500 entreprises de s'approvisionner en masques pour leurs salariés afin d'assurer la continuité de l'activité dans cette période et préparer la reprise d'activité le moment venu.

Le laboratoire départemental se prépare pour les tests Covid-19

Dès la fin mars, Pascal Coste et ses 3 collègues des Départements composant le laboratoire interdépartemental QUALYSE (17, 79, 86) ont demandé au Gouvernement l'autorisation de réaliser des tests de dépistage du Covid-19.

Le Gouvernement a donné son feu vert le 6 avril et les conditions de mise en place sont en cours de préparation pour être opérationnel au plus tôt

Budget 2020 : renforcer les solidarités et préparer l'avenir

Parmi les autres dossiers, l'ordre du jour de cette séance appelait principalement le vote du budget 2020, qui s'élève à un total de **383,7 millions d'euros**.

En préambule, Pascal COSTE a fait part des incertitudes qui pèsent sur ce budget, à la fois en termes de dépenses liées à la crise sanitaire, mais aussi en termes de recettes au vu du ralentissement économique qui l'accompagne.

Le Département se doit donc d'adopter son budget pour garantir la continuité de l'action départementale et des ajustements financiers seront réalisés dans le courant de l'année 2020.

Un budget fidèle aux engagements de la majorité

Pour la 7^{ème} année consécutive, le taux d'imposition départemental n'augmentera pas en 2020 pour préserver le pouvoir d'achat des Corrégiens et ne pas alourdir les charges des entreprises. Un engagement qui prend encore plus de sens dans la période actuelle.

Cette année encore, le Département poursuivra la **maitrise des charges de fonctionnement courant**, ce qui a permis, depuis 2015, de dégager des marges de manœuvre pour désendetter la collectivité tout en renforçant l'investissement.

Le désendettement engagé depuis 5 ans se poursuivra cette année, avec une **baisse cumulée de la dette départementale de 48 millions d'euros** depuis 2015 (passant de 360 en 2015 à 312 millions d'euros en 2020).

Un budget pour renforcer les solidarités

Renforcer les solidarités, c'est accompagner les Corrégiens les plus fragiles dans leur quotidien avec **3 priorités : la santé pour tous, l'enfance, les personnes âgées et handicapées.**

Pour cela, les budgets consacrés aux solidarités seront renforcés de **plus 3 millions d'euros** en 2020. L'activité du Centre Départemental de Santé se développera avec l'ouverture de nouvelles antennes, sur la Haute-Corrèze notamment. Les actions de protection de l'enfance et des familles seront renforcées. L'accompagnement des personnes âgées et personnes handicapées sera conforté, notamment avec un plan ambitieux en faveur du maintien à domicile.

Un budget pour préparer l'avenir

Préparer l'avenir, c'est investir pour améliorer le quotidien des Corrégiens et soutenir la dynamique économique locale.

Un soutien qui sera essentiel pour relancer l'activité économique, très fragilisée par la crise sanitaire que nous connaissons.

En 2020, le Département renforcera donc son effort d'investissement pour l'aménagement et le développement de la Corrèze.

Parmi les grands programmes d'investissement inscrits au budget 2020 :

- **16 millions d'euros pour l'entretien, l'amélioration et la sécurisation des routes départementales**, Comme en 2019, ce sont 2 millions d'euros supplémentaires qui seront investis pour les routes en 2020. Cette année verra aussi la poursuite du plan "Routes 2025", avec notamment le contournement de Malemort pour lequel les travaux débiteront à l'automne, la poursuite des études pour les déviations de Noailles, Lubersac et Meymac.
- **14 millions d'euros pour accompagner les communes et les intercommunalités** dans leurs travaux d'aménagement et d'équipement, avec une attention particulière pour les communes rurales pour lesquelles la dotation de solidarité instaurée en 2019 sera reconduite cette année.
- **3,7 millions d'euros pour le programme Corrèze Transition Ecologique** pour faire de notre département un territoire exemplaire et accompagner tous les acteurs locaux dans les changements de pratique.
- **3,4 millions d'euros pour les bâtiments départementaux**, notamment les collèges pour continuer à rénover et sécuriser les établissements.

Contact presse :
Cabinet du Président
07.85.30.88.25
president@correze.fr